













MARQUAGE RÉTRO P2B

P4 - Q3 - R3 - S3

- P : Résistance au trafic
- Q : Visibilité de jour
- R : Visibilité de nuit S : Antiglissance

LE - SOCIÉTAL **ET ENVIRONNEMENTAL**

- ÉCONOMIE CIRCULAIRE Emballage recyclable à 75 %
- Sakapo® réduisant de 65 % le poids des déchets dangereux
- **FABRICATION FRANÇAISE** Fabriqué en région Haut-de-France



Peinture pour réaliser des marquages extra blancs en technique P2B.

LES POINTS FORTS

USAGE

- Peinture rétroréfléchissante idéale pour les travaux d'entretien de marquage existant
- Haut niveau de luminance assurant une très bonne visibilité des marquages de jour : Qd > à 130 (mini exigé 100)
- Permet de combiner blancheur et adhérence élevée : SRT moyen = 0,58
- Produit certifié selon les normes NF EN 1436 et NF EN 1824

> EXPLOITATION

- Séchage rapide assurant une roulabilité immédiate du marquage et permettant une application sous balisage mobile
- Préservation de la santé des utilisateurs : peinture classée non nocive garantie sans toluène et sans pigment toxique
- Emballages spécifiques Sakapo® et Sakafu facilitant la gestion des déchets et diminuant son coût



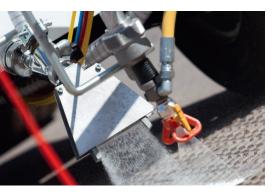




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Peinture acrylique en phase solvant
- Masse volumique: 1,57 kg/l
- Conditionnement :
 - Seaux métalliques de 25 kg nets équipés de Sakapo®
 - Fûts à ouverture totale de 300 kg nets équipés de Sakafu

Autres conditionnements : nous consulter





MISE EN ŒUVRE

- Machine Airless (filtre 60 mesh)
- Supports hydrocarbonés, neufs ou anciens
- Appliquer sur support propre et sec
- Températures limites du support : 5°C<T<40°C
- Hygrométrie maxi: 80 %

CONSOMMATIONS*	Rétroréfléchissant P2B
Dosage produit	370 g/m²
Dosage de saupoudrage	395 g/m²
Temps de séchage	2 min

^{*} Selon conditions de certification



SÉCURITÉ - STOCKAGE

- Produit inflammable à usage professionnel
- Stockage : dans un endroit sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil et de toute source de chaleur
- Conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert
- Les emballages souillés, les produits de nettoyage et de rinçage sont des déchets à traiter selon la réglementation en vigueur
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur www.quickfds.fr

